

RÈGLEMENT GRAN FONDO SUISSE UCI

1. Qualification par le biais de la Série Mondiale Gran Fondo UCI

Chaque événement de la Série Mondiale Gran Fondo UCI confère des droits de qualification aux Championnats du Monde Gran Fondo UCI. Les 20% d'athlètes arrivant en tête de leur groupe d'âge se qualifient pour les Championnats du Monde Gran Fondo UCI. Ces 20% sont calculés par rapport au nombre de départs dans chaque groupe d'âge, et non au nombre de coureurs ayant franchi la ligne d'arrivée.

En outre, les trois premiers coureurs arrivant en tête de chaque groupe d'âge officiel se qualifient automatiquement pour les Championnats du Monde, quel que soit le nombre de départs dans cette catégorie d'âge. Les coureurs doivent terminer la course pour se qualifier.

Le groupe d'âge d'un coureur est calculé en fonction de son âge au 31 décembre de l'année des Championnats du Monde Gran Fondo UCI 2022.

Catégories d'âge :

- 19 – 34 ans
- 35 – 39 ans
- 40 – 44 ans
- 45 – 49 ans
- 50 – 54 ans
- 55 – 59 ans
- 60 – 64 ans
- 65 – 69 ans
- 70 – 74 ans
- 75 – ...

2. Remise des dossards

Les dossards sont à récupérer le samedi 4 juin entre 13h00 et 16h30 ou le dimanche 5 juin entre 06h30 et 8h00 à la Place du Rendez Vous à Villars-sur-Ollon.

3. Santé et assurance

Il est de la responsabilité de chaque cycliste de s'assurer avant de participer à un événement qu'il est en parfaite santé et apte à l'effort physique requis pour participer à l'événement auquel il s'inscrit. En aucun cas l'organisateur ne pourra être tenu responsable pour les accidents ou les problèmes de santé d'un cycliste liés à sa participation à l'épreuve.

Chaque participant doit s'assurer au préalable qu'il est convenablement assuré contre les accidents et en responsabilité civile.

4. Equipement

Les cyclistes peuvent opter pour le vélo de leur choix (vélo de route, V.T.T., vélo de ville, vélo hybride, vélocross, etc.), à l'exception du vélo électrique, tandem, vélo à mains ou vélo couché. Les vélos contre-la-montre sont interdits pour la course en ligne du dimanche.

Le port du casque est obligatoire durant toute la durée de la course. Les participants seront interdits de départ ou leur numéro de course leur sera directement retiré s'ils sont vus sans leur casque par un membre de l'organisation.

Les participants sont libres de porter le maillot de leur choix dans les épreuves qualificatives.

5. Sécurité en course

Le parcours sera clairement signalisé à l'aide d'un système de fléchage et de panneaux et par des signaleurs. Lorsqu'aucune indication de signalisation n'est donnée, cela signifie qu'il faut continuer tout droit.

Samedi 4 juin 2022 :

La course se disputera sur route ouverte à la circulation. Les participants doivent respecter, en toutes circonstances, le code de la route applicable.

Dimanche 5 juin 2022 :

La course se disputera sur route ouverte à la circulation. Les participants doivent respecter, en toutes circonstances, le code de la route applicable. Toutefois, la route sera partiellement fermée durant un temps de 30 minutes depuis le premier coureur avec un concept de sécurité (voiture info, motos sécurité, voiture balai).

Lors des passages à niveaux (km 42.4, 47.2 et 50.1), les participants doivent s'arrêter en cas de passage du train.

Les giratoires seront exclusivement passés par la droite.

Les lieux dangereux seront indiqués grâce à la présence d'une personne.

La descente du Col de la Croix est bosselée, gravillonneuse et piégeuse, une grande prudence des participants est recommandée.

Pour une question de fair-play et afin d'éviter d'éventuels problèmes, les coureurs seront immédiatement éliminés s'ils sont surpris en train de profiter de l'assistance motorisée d'une tierce partie, extérieure à l'organisation.

6. Sécurité lors de la descente finale

Après le passage de la ligne d'arrivée au Col de la Croix, les participants doivent rejoindre le Village à Villars-sur-Ollon par leur propre moyen. Ils doivent donc respecter les codes de la route et rouler de manière responsable sur la route ouverte à la circulation.

7. Conduite des participants

Chaque participant doit assurer sa propre sécurité et avoir le matériel adéquat. Les participants feront preuve d'esprit sportif et adopteront un comportement respectueux de l'environnement.

8. Assistance mécanique

Une assistance mécanique sera fournie durant la course pour les coureurs en cas de problème. Un véhicule sera en course et à disposition des coureurs. Les coureurs doivent néanmoins apporter leur propre chambre à air ou pneu en raison de la difficulté à servir tous les coureurs.

Règlement établi à Estavayer-le-Lac, le 23 mai 2022

Chassot Concept SA, Champ de la Vigne 3, 1470 Estavayer-le-Lac, +41 26 662 13 49, info@ucigranfondosuisse.ch

9. Service médical

Une ambulance fera partie de la colonne course. De plus, un poste de premiers secours se situera dans le Village.

Les coureurs peuvent contacter le service médical de la course au numéro suivant : +41 79 406 19 18

De plus, un kit de premiers secours afin de prêter une aide légère aux cyclistes sera à disposition dans toutes les zones de ravitaillement.

10. Ravitaillement

Lors du contre-la-montre du samedi 4 juin 2022, un ravitaillement sera proposé à la fin du parcours. Lors de la course du dimanche 5 juin 2022, deux zones de ravitaillement seront placées sur le parcours (aux km 21 et 82.6) en plus du ravitaillement final sur la ligne d'arrivée. Celles-ci seront signalées par des panneaux sur le parcours.

11. Emplacement du dossard et de la plaque de cadre

Les dossards doivent être disposés sur le dos du maillot (au bas du dos pour une meilleure visibilité). Les plaques de cadre doivent être placées à l'avant du vélo.

12. Départ de la course et chronométrage

Samedi 4 juin 2022 :

Les départs ont lieu toutes les 30 secondes depuis une rampe. Les participants sont priés de se rendre sur la rampe de départ à leur heure prévue. Le chronométrage se terminera au passage de la ligne d'arrivée.

Dimanche 5 juin 2022 :

Le départ de la course sera donné par un coup de pistolet qui marquera le début du chronométrage pour tous les participants. Il se fera de manière groupée sous conduite (1400m). Les cyclistes souhaitant concourir pour la qualification aux Championnats du Monde pourront se placer à l'avant du peloton. Le chronométrage se terminera au passage de la ligne d'arrivée. Le premier participant passant la ligne d'arrivée sera le vainqueur de la course.

Des traceurs permettront de connaître le temps de chaque participant à certains passages-clés. Chaque participant doit redonner sa puce à l'arrivée de la course. Des frais d'un montant de CHF 80.- seront facturés dans le cas où il ne rend pas la puce au terme de la course. Dans le cas où le participant aurait oublié de redonner sa puce à la fin de la course, il est prié de la renvoyer le plus rapidement possible à l'adresse suivante : Sport Chrono, Grand'Rue 21, 2054 Chézard-St-Martin.

13. Classement et résultats

Un classement scratch et un classement par catégories seront établis. Les résultats seront disponibles sur le site de la société de chronométrage www.sportchrono.ch.

14. Cérémonie protocolaire

La cérémonie du samedi débutera à 18h30 au Village. Quant à la cérémonie du dimanche, elle débutera à 15h00 au Village également. Les trois premiers de chaque catégorie d'âge femmes/hommes ainsi que les premiers 20% de chaque catégorie seront appelés au moment de la cérémonie.

15. Droit à l'image

Chaque participant accepte d'être photographié et/ou filmé durant la manifestation et autorise les organisateurs ainsi que leurs partenaires à diffuser ces images via différents supports.